



La Terre des Enfants
Ecole parentale inspirée par
la pédagogie Montessori



**Association
Graines d'Eveil**
Promouvoir les pédagogies actives et
différenciées dans le Nord Deux-Sèvres

Faire un don

Vous souhaitez apporter votre soutien à l'Ecole La Terre des Enfants pour soutenir l'apprentissage des enfants avec des pédagogies actives type Montessori, plusieurs modes de don sont à votre disposition pour exprimer votre générosité. Don ponctuel ou soutien régulier, la meilleure façon de soutenir nos actions, c'est vous qui la choisissez.

Le don ponctuel : un geste simple

Vous souhaitez nous soutenir ponctuellement dans l'année, au moment le plus opportun pour vous.
Par chèque ou par virement, **en utilisant le bon de soutien ci-dessous**, et en effectuant votre règlement.

Le soutien régulier

Vous souhaitez vous engager à nos côtés dans une action durable et encore plus efficace ?
Avec le soutien régulier, vous nous donnez les moyens d'agir au mieux dans nos pédagogies

Vous déterminez le montant et la fréquence de vos dons et restez bien évidemment libre de le modifier, de le suspendre ou de l'interrompre à tout moment par courrier ou par simple appel téléphonique.

Dans ce cas, remplir le bulletin de soutien régulier.

Bulletin de :

Société _____ Représentée par / Qualité _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

SIRET : _____

Question communication :

Si vous souhaitez que le nom de votre entreprise (ou son logo) figure sur nos supports de communication (notamment, qu'un lien vers votre site au départ de notre site internet soit créé ?)

Cochez cette case

Je souhaite soutenir l'Ecole La Terre des Enfants inspirée de la pédagogie Montessori

Je fais un don de 500 € 800 € 1000 €

1500 € 3000 € 5000 € Autre montant _____ €

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de l'**Association Graines d'éveil**

J'effectue un virement à l'**Association Graines d'éveil** sur le compte bancaire suivant :

CREDIT AGRICOLE – IBAN : FR76.1170.6000.0456.0047.8373.051 – BIC : AGRIFRPP817

DEDUCTION FISCALE : 60 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu

Association Graines d'éveil – Maison des associations – Place de l'hôtel de ville – 79300 BRESSUIRE

Mail : assograinesdeveil@gmail.com